

RAPPORT ANNUEL  
2018



PORT OF/DE  
BELLEDUNE



Comités du Conseil d'administration 2018 .....	1
Message de la Présidente du Conseil d'administration .....	2
Message du Président-Directeur général .....	3
États Financiers Condensés Administration Portuaire de Belledune .....	4
Rapport de la Direction .....	5
Rapport du Vérificateur Indépendant .....	6
État Condensé des Résultats et du Résultat Global .....	7
État Condensé de la Situation Financière .....	8-9
Notes aux États Financiers Condensés .....	10-13
Points Forts 2018 .....	14

# COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018

## COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA RÉMUNÉRATION

Président: Paul Shannon  
Danika Keeley  
Iris Auclair-Bernard  
Alberta Buttimer

## COMITÉ DE VÉRIFICATION

Présidente: Alberta Buttimer  
Luc Roy  
Iris Auclair-Bernard  
Lucien Sonier

## COMITÉ DES FINANCES

Présidente: Alberta Buttimer  
Danika Keeley  
Lucien Sonier  
Paul Shannon

## COMITÉ DU DROIT ET DE LA GOUVERNANCE

Président: Luc Roy  
Lucien Sonier  
Iris Auclair-Bernard

## COMITÉ DES DONS

Président: Paul Shannon  
Danika Keeley  
Luc Roy  
Iris Auclair-Bernard



*Debout –de gauche à droite : Luc Roy, Iris Auclair-Bernard, Alberta Buttimer, Lucien Sonier  
Assis–de gauche à droite : Paul Shannon, Danika Keeley, Denis Caron*

## MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



**Danika Keeley**

Présidente du Conseil d'administration

Pour commencer, je souhaite reconnaître que la terre sur laquelle est située l'Administration portuaire de Belledune est un territoire traditionnel non cédé du peuple mi'kmaq.

L'année 2018, qui soulignait notre 50<sup>e</sup> anniversaire, a marqué une étape extrêmement importante pour le Port de Belledune. Les nombreuses activités et célébrations communautaires qui ont eu lieu nous ont permis de réfléchir à notre passé et de rétablir des liens avec les nombreuses personnes extraordinaires qui ont contribué à faire de l'APB le moteur économique qu'elle est aujourd'hui.

En tant que président de l'Administration portuaire de Belledune, je suis heureux d'annoncer que nous avons connu une autre année exceptionnelle. En effet, nous avons réalisé un profit de 2,973,974\$ et 107 navires ont visité le Port. Depuis longtemps, nous avons l'habitude de travailler dur, de planifier soigneusement et de porter attention aux besoins de nos clients. Ces traditions continuent de motiver notre processus de prise de décisions. Cette formule gagnante, associée à notre objectif de maintenir des relations solides avec nos précieux intervenants, a offert des résultats exceptionnels.

Nos exploitants de terminaux, Glencore Canada-Fonderie Brunswick, Énergie NB et Arrimage de l'Est du Canada, offrent un bon rendement, adoptent une approche de travail d'équipe et unissent leurs efforts pour gagner en efficacité, mesures qui constituent la pierre angulaire de notre succès. Je les remercie, ainsi que nos clients, de leur engagement continu à nous aider à tirer parti du commerce pour favoriser la prospérité dans le nord du Nouveau-Brunswick.

Une équipe d'employés motivés a pris la tête de ces efforts

extraordinaires au nom de l'APB. Ils sont dirigés par le président-directeur général, Denis Caron, et leur dévouement et leur engagement en matière d'excellence sont contagieux. Chaque membre de l'équipe cherche à atteindre le plus haut niveau de rendement possible et cette année n'a pas fait exception. Grâce à leurs talents, nous avons pu respecter nos engagements à être rentable et à demeurer présent en tant qu'entreprise citoyenne responsable.

Nous demeurons engagés à créer des possibilités d'établir des relations riches avec nos voisins des Premières Nations, à diminuer notre impact sur l'environnement et à appuyer notre collectivité en participant à différentes activités communautaires et en leur offrant des commandites. En plus de ces engagements, cette année nous avons mis en place une politique de bourses d'études pour encourager les étudiants à poursuivre leurs études dans des programmes de métiers et des programmes techniques en lien avec les activités portuaires offerts au campus du CCNB/NBCC de leur choix.

Je suis convaincu que tous s'entendent pour dire qu'il s'agit d'un grand honneur de poursuivre notre mandat d'administrateurs de l'APB. Nous reconnaissons que notre mandat, qui vise à superviser les activités, à établir des objectifs stratégiques et à faire respecter nos valeurs fondamentales, revêt une importance cruciale pour promouvoir le Port dans l'intérêt supérieur des objectifs commerciaux du Canada. En collaboration avec tous les paliers de gouvernement, nous tenterons de saisir toutes les occasions qui nous permettront d'atteindre notre objectif de créer une croissance socioéconomique durable aujourd'hui et pour les générations futures. Nous sommes impatients de voir les réussites que nous réservent les 50 prochaines années de « Belledune... sans limite! »

# MESSAGE DU PRÉSIDENT- DIRECTEUR GÉNÉRAL

Alors que je jette un regard sur 2018, l'année qui a conclu un demi-siècle d'exploitation, je ne peux m'empêcher d'être extrêmement fier. Cette année a fait place à une marge bénéficiaire record, à la diversification des marchandises que nous traitons, à de nouveaux partenariats et à une hausse du tonnage traité au Port. L'Administration portuaire de Belledune a aussi célébré son 50e anniversaire en accueillant une première femme comme présidente du conseil d'administration : Danika Keeley. Mme Keeley fait la promotion des franchises pour Dixie Lee (Maritimes) Ltd. et a déjà siégé à notre conseil d'administration. Ses qualités de dirigeante et son souci du détail sont de merveilleux atouts pour le développement de notre vision.

L'année 2018 a vu un autre moment marquant de l'histoire de l'Administration portuaire de Belledune : nous avons signé un Protocole de relations, d'engagement et de consultation avec huit des neuf Premières Nations micmaques du Nouveau-Brunswick. Les installations du Port sont situées sur des terres traditionnelles micmaques qui n'ont pas été cédées, et nous comprenons les conséquences de nos décisions sur les collectivités qui nous entourent. À cette fin, nous avons adopté une approche proactive et noué une relation de respect et de collaboration pour l'analyse d'éventuels projets de développement économique. Le Protocole comporte les étapes et les procédures d'un processus normalisé pour l'exercice d'édification des relations et de mobilisation, qui s'adresse aux clients potentiels désireux de mener des affaires au Port. Relevant à la fois du Port et des collectivités des Premières Nations, le Protocole prévoit les étapes d'une approche pratique, transparente et respectueuse pour un engagement ainsi que pour des consultations et des mesures d'adaptation, le cas échéant.

L'année a aussi été marquée par la planification stratégique et la recherche de possibilités. Notre plan stratégique de croissance vise une montée en flèche de nos volumes de fret au cours des cinq prochaines années. Nous nous affairons actuellement à rédiger, à examiner et à préparer la mise en œuvre d'un plan maître d'expansion et d'un plan d'aménagement des terres pour le Port. Les partenariats stratégiques que nous entretenons avec nos locataires constituent un volet des plus importants de ces plans. Nous épaulons nos locataires dans leurs efforts d'expansion de leurs activités, ce qui en vient à accroître nos revenus. Nous occupons une position unique qui nous permet de tirer profit des relations et contrats qu'Arrimage de l'Est du

Canada, Énergie NB et Glencore ont conclus un peu partout dans le monde. C'est grâce à cette approche de collaboration que nous avons assisté à des augmentations constantes de notre fret et de nos revenus année après année.

Le Port est un élément très important pour l'accès du Canada aux marchés internationaux. Notre orientation stratégique est axée sur cinq secteurs : énergie, foresterie, mine et minéraux, agriculture et modulaire. C'est grâce à ces secteurs que l'Administration portuaire de Belledune a pu multiplier les efforts consacrés aux nouvelles occasions et possibilités d'expansion au port. Nous avons ainsi pu comprendre les besoins de nos locataires, cibler l'infrastructure nécessaire à la croissance et favoriser les investissements et les partenariats qui se solderaient par de nouvelles possibilités d'affaires.

Nous continuons par ailleurs de nous investir pleinement dans la région, en redonnant 5 % de notre bénéfice annuel net aux localités et entités environnantes par le biais de dons et de commandites qui ont franchi la barre du 1 million de dollars.

Le rapport annuel fait état de plusieurs autres objectifs clés que nous avons poursuivis en cours d'année. Tout ce travail n'aurait pu être accompli sans le soutien constant de notre dévoué conseil d'administration. Nous avons aussi la chance d'être soutenus par nos partenaires/locataires, Glencore Canada-Fonderie Brunswick, Énergie NB et Arrimage de l'Est du Canada. Nous sommes reconnaissants de leurs efforts continuels pour répondre à nos besoins et à ceux de nos clients. Enfin, je tiens à remercier notre personnel. Votre contribution à l'Administration portuaire de Belledune est indispensable. Il y a une citation de Herbert V. Prochnow que je ressasse souvent : « Le problème avec une occasion, c'est qu'elle se cache souvent sous de grands efforts » [traduction]. Je sais que les occasions qui deviennent pour nous des réussites sont attribuables à un travail acharné collectif et je vous remercie sincèrement pour tous vos efforts.

Nous entamons un nouveau chapitre de notre histoire, un chapitre qui sera parsemé de changements, de positivité, de difficultés et d'espoir. Nous sommes bien placés pour devenir le port de prédilection de l'Atlantique pour bien des gens et, avec l'équipe dont nous disposons, je n'ai aucun doute que ce rêve pourra se concrétiser à court terme. Je l'ai déjà dit et je le répète : L'avenir s'annonce prometteur pour le Port de Belledune. Il faut donc continuer à poursuivre nos efforts pour imaginer, concevoir et réaliser nos objectifs en tant que Belledune... sans limite!



**Denis Caron**  
Président - Directeur général



Les états financiers condensés ci-joints ont été préparés par la direction à partir des états financiers préparés conformément aux normes internationales d'information financière. La direction est responsable de l'intégrité, de l'objectivité et de la fiabilité de ces états financiers. La direction a exercé son jugement dans le choix des principes ou des méthodes les plus appropriées à l'Administration portuaire de Belledune ("l'Administration") et dans les estimations où ce jugement est nécessaire pour déterminer le montant déclaré.

L'Administration maintient des systèmes de comptabilité et de contrôles administratifs internes qui fournissent à la direction l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés et que des documents comptables fiables sont maintenus. Ces systèmes comprennent des conventions et des procédures écrites et une structure organisationnelle qui sépare les tâches.

Le Conseil d'administration est responsable de superviser la direction dans le processus de la communication de l'information financière et d'approuver l'information financière incluse dans les états financiers.

Afin d'aider le Conseil d'administration à s'acquitter de sa responsabilité, un Comité de vérification a été nommé afin de superviser, au nom du Conseil

d'administration, le processus de la communication de l'information financière. Afin de s'acquitter de cette responsabilité, le Comité examine les états financiers de l'Administration et fait ses recommandations au Conseil d'administration.

Le Comité de vérification examine également les rapports préparés par le vérificateur de l'Administration en ce qui concerne les conventions et procédures comptables de l'Administration ainsi que ses contrôles internes. Le Comité de vérification rencontre séparément la direction et le vérificateur pour passer en revue la participation de chacune des parties au processus de communication de l'information financière et évaluer l'indépendance du vérificateur. Ces réunions permettent également aux parties concernées d'échanger en privé l'information pertinente avec les membres du Comité de vérification.

Le Comité de vérification a également la responsabilité de recommander la nomination du vérificateur de l'Administration qui est nommé chaque année par le Conseil d'administration.

Le 28 mars 2019



---

**Alberta Buttimer, CPA, CA**  
Présidente du comité de vérification



---

**Denis D. Caron**  
Président-Directeur général

***Au Conseil d'administration de l'Administration portuaire de Belledune***

**Opinion**

Les états financiers condensés, qui comprennent l'état condensé de la situation financière au 31 décembre 2018, l'état condensé des résultats et du résultat global pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, sont dérivés des états financiers audités de l'Administration portuaire de Belledune pour l'année terminée le 31 décembre 2018.

À notre avis, les états financiers condensés ci-joints donnent une image fidèle des états financiers audités de l'Administration portuaire de Belledune, conformément à la base de présentation décrite à la note 2.

**États financiers condensés**

Les états financiers condensés ne contiennent pas toutes les informations à fournir requises par les Normes internationales d'information financière. Les états financiers condensés et le rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers condensés ne sont pas un substitut pour les états financiers audités ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant. Les états financiers condensés et le rapport de l'auditeur indépendant des états financiers condensés ne reflètent pas l'effet des événements subséquent à la date du rapport des états financiers audités.

Bathurst, Nouveau-Brunswick  
le 29 mars 2019

**Les états financiers audités et le rapport de l'auditeur indépendant**

Nous avons exprimé une opinion d'audit non modifiée sur les états financiers dans notre rapport daté du 28 mars 2019.

**Responsabilités de la direction pour les états financiers condensés**

La direction est responsable de la préparation des états financiers condensés conformément à la base de présentation décrite à la note 2.

**Responsabilités de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion concernant si les états financiers condensés présentent une image fidèle des états financiers audités basé sur nos procédures, qui ont été complétées conformément aux Normes canadiennes d'audit (NCA) 810 – *Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés*.



Comptables professionnels agréés



# ÉTAT CONDENSÉ DES RÉSULTATS ET DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2018	2017
<b>Revenus</b>		
Services portuaires	2,602,829 \$	2,135,680 \$
Revenus de location	6,333,004	6,276,670
Expédition et autres services	-	2,545
	<u>8,935,833</u>	<u>8,414,895</u>
<b>Dépenses</b>		
Salaires et avantages sociaux	1,014,405	958,392
Entretiens et réparations	641,050	553,020
Honoraires professionnels et frais de consultation	1,241,058	1,110,798
Amortissement	1,904,149	1,863,365
Frais sur les revenus bruts (Note 8)	184,340	172,623
Autres dépenses d'exploitation	863,706	849,661
	<u>5,848,708</u>	<u>5,507,859</u>
<b>Bénéfice avant frais d'intérêts et revenus de placement</b>	<u>3,087,125</u>	<u>2,907,036</u>
<b>Frais d'intérêts et revenus de placement</b>		
Frais d'intérêts	(420,511)	(431,076)
Revenus de placement	281,167	216,240
	<u>(139,344)</u>	<u>(214,836)</u>
<b>Bénéfice net de l'exercice avant le résultat global</b>	<u>2,947,781</u>	<u>2,692,200</u>
<b>Autre élément du résultat global</b>		
(Perte) gain actuariel(le) sur régime à prestations définies	(42,000)	(7,000)
<b>Total du bénéfice net et du résultat global</b>	<u>2,905,781 \$</u>	<u>2,685,200 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers condensés.

# ÉTAT CONDENSÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE



Au 31 décembre	2018	2017
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse et dépôts à terme	14,347,960 \$	12,983,377 \$
Comptes clients	303,666	423,177
Charges payées d'avance	183,852	168,660
Effet à recevoir échéant à moins d'un an	-	10,446
	<u>4,835,478</u>	<u>13,585,660</u>
<b>Actifs à long terme</b>		
Actif au titre de prestations constituées	102,000	152,000
Dépôts (Note 4)	3,860,000	3,840,000
Certificat de revenu de placement garanti	2,500,000	2,500,000
Immobilisations corporelles (Note 5)	55,531,613	54,331,614
Autres actifs	-	58,297
	<u>61,993,613</u>	<u>60,881,911</u>
<b>Total des actifs</b>	<u>76,829,091 \$</u>	<u>74,467,571 \$</u>
<b>Passifs à court terme</b>		
Comptes fournisseurs et charges à payer	983,471 \$	969,115 \$
Dette à long terme échéant à moins d'un an (Note 7)	1,345,807	1,003,640
Revenu différé	310,849	-
	<u>2,640,127</u>	<u>1,972,755</u>
<b>Passifs à long terme</b>		
Avantages sociaux futurs	153,832	136,219
Dette à long terme (Note 7)	15,300,659	16,549,905
Revenu différé (Note 4)	3,860,000	3,840,000
	<u>21,954,618</u>	<u>22,498,879</u>
<b>Capitaux propres</b>		
Surplus d'apport	22,278,564	22,278,564
Autre élément du résultat global	86,000	128,000
Surplus	32,509,909	29,562,128
	<u>54,874,473</u>	<u>51,968,692</u>
<b>Total des passifs et capitaux propres</b>	<u>76,829,091 \$</u>	<u>74,467,571 \$</u>

Dépendance économique (Note 6)  
Engagements (Note 8)



## ÉTAT CONDENSÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au nom du Conseil d'administration

Présidente du Conseil d'administration

President-Directeur général

Présidente du Comité de vérification

Voir les notes afférentes aux états financiers condensés.

## 1. Nature des activités

L'Administration portuaire de Belledune (« l'Administration ») a été créée en vertu de la Loi maritime du Canada pour administrer, gérer et diriger le port de Belledune, ainsi que les immobilisations corporelles fédérales transférées par le gouverneur en conseil. L'Administration apparaît à la partie 2 de l'annexe de la Loi maritime du Canada. L'Administration opère sur une base commerciale et a pour mandat d'être financièrement autonome.

Le siège social et bureau principal de l'Administration est situé au 112, rue Shannon à Belledune, Nouveau-Brunswick, Canada.

## 2. Base de présentation

Les états financiers à partir desquels les états financiers condensés sont résumés, ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) établies par l'International Accounting Standards Board (IASB) qui sont en effet à la fin de la période. Les principales conventions comptables de l'Administration sont conformes, à tout égards importants, aux recommandations de l'IASB.

## 3. Sommaire des principales conventions comptables

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique, moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur. Le coût historique inclut les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition ou la construction des immobilisations, incluant les coûts d'emprunt d'une acquisition ou d'une construction.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire à compter de l'année où l'immobilisation devient disponible pour utilisation en utilisant les taux fondés sur la durée de vie estimative des actifs.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon les durées suivantes :

Quai, installations de mouillage et dragage	32, 38 et 40 ans
Immeubles	10, 37 et 40 ans
Services publics, routes et surfaces	10, 19, 20, 29 et 30 ans
Machinerie et équipement	3, 5 et 10 ans
Mobilier et matériel de bureau	3 et 5 ans

La valeur résiduelle, la méthode d'amortissement et la durée de vie estimative des éléments d'actif sont révisées chaque année et ajustées au besoin. Les gains et les pertes sur disposition d'immobilisations sont déterminés comme étant la différence entre le produit de disposition et la valeur comptable résiduelle de l'immobilisation et sont comptabilisés aux bénéfices dans les autres revenus ou autres dépenses.

Les projets en construction sont transférés aux immobilisations corporelles lorsque l'actif est disponible pour utilisation et l'amortissement commence à ce moment.

### Paiements tenant lieu d'impôts fonciers

Les paiements sont estimés par la province du Nouveau-Brunswick en vertu de la Loi sur les paiements versés en remplacement d'impôts, et sont payés par l'Administration chaque année à la date d'échéance indiquée. Les frais sont passés en charges dans les états financiers de l'exercice en cours sur la base des montants facturés à l'Administration.

### Comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés à la juste valeur de la somme reçue ou à recevoir. Les revenus sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques passeront à l'Administration, que la livraison a eu lieu, que les prix de vente sont fixés ou déterminables et que le recouvrement est raisonnablement assuré. L'Administration comptabilise le revenu de location en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire pendant la durée du bail.

### 3. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

#### Prestations de retraite

L'Administration fournit des avantages postérieurs à l'emploi par l'entremise d'un régime de retraite à contributions définies pour tous ses employés, à l'exception d'un employé qui est inclus dans le régime de retraite de la fonction publique qui est un régime de retraite à prestations définies enregistré au niveau fédéral.

Les coûts des prestations de retraite pour les régimes de retraite à contributions définies sont comptabilisés au moment où les employés actifs sont rémunérés.

Le régime de retraite à prestations définies comptabilisé par l'Administration détermine le montant des prestations de retraite que l'employé recevra lors de sa retraite en référence à la durée de service et aux niveaux de salaire. Les obligations associées au régime de retraite à prestations définies résident avec l'Administration, même si les actifs du régime pour le financement du plan sont mis de côté.

Le passif comptabilisé dans le bilan pour le régime de retraite à prestations définies est la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de la date de report, moins la juste valeur des actifs du régime. Les actifs n'incluent pas les instruments financiers de l'Administration ni les biens-fonds occupés ou utilisés par l'entité.

La direction fait l'estimation de l'obligation au titre des prestations définies annuellement avec l'assistance d'un actuaire indépendant en utilisant la méthode

des bénéfiques projetés au prorata du service. L'obligation au titre des prestations définies utilise des estimations pour l'inflation, la mortalité et les niveaux de salaires anticipés. Le facteur d'actualisation utilisé pour l'estimation de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs est déterminé en référence avec les investissements à revenu fixe de compagnie canadienne de haute qualité. Le taux de rendement prévu sur les actifs est basé sur le taux de rendement attendu de chaque catégorie de classe d'actif en utilisant un outil de projection stochastique qui génère plusieurs scénarios de rendement prévu au cours d'une longue période de temps pour différentes classes d'actif. Les frais payables prévus par le régime ne sont pas déduits de ce taux de rendement prévu.

Les gains et les pertes actuariels découlant des ajustements d'expérience et des changements dans les hypothèses actuarielles sont imputés dans les autres éléments du résultat global dans la période où ils ont eu lieu. Les coûts de services passés sont comptabilisés immédiatement dans les bénéfices.

#### 4. Dépôts

L'Administration a reçu des dépôts liés à une transaction potentielle future que l'Administration prévoit l'achèvement durant l'exercice 2019. En conséquence du dépôt, le revenu différé du même montant a été comptabilisé.

## 5. Immobilisations

2018

2017

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrain	16,881 \$	- \$	16,881 \$	16,881 \$
Quai, Installations de mouillage et dragage	45,456	22,843	22,613	23,693
Immeubles	14,650	4,350	10,300	10,697
Services publics, routes et surface	11,854	8,467	3,387	2,375
Machinerie et équipement	1,298	982	316	248
Projets de construction en cours	2,035	-	2,035	438
	<u>92,174 \$</u>	<u>36,642 \$</u>	<u>55,532 \$</u>	<u>54,532 \$</u>

## 6. Dépendance économique

Approximativement 48% (2017 – 49 %) des revenus de location de l'Administration proviennent d'Énergie Nouveau-Brunswick. Le contrat de location avec Énergie Nouveau-Brunswick prend fin le 31 mars 2023, avec une durée additionnelle de renouvellement de 10 ans se terminant le 31 mars 2033.



# NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONDENSÉS

13

## 7. Dette à long terme

	2018	2017
Emprunts bancaires portant intérêt à 2,18 %, remboursable en versements trimestriels égaux de 81 957 \$ et 28 750 \$ respectivement, incluant capital et intérêt, arrivant à échéance en avril 2021.	14,365,729 \$	15,360,308 \$
APÉCA, contribution remboursable à titre provisoire, sans intérêt, remboursement calculé en fonction de la moyenne du niveau d'occupation. Les montants payables à l'Agence seront calculés comme suit : niveau d'occupation de moins de 30 % - le paiement annuel est 0 \$; niveau d'occupation de 30 % à 50 % - le paiement annuel est de 100 000 \$; niveau d'occupation plus élevé que 50 % - le paiement annuel est de 320 000 \$.	2,780,000	2,780,000
Ajustement d'intérêt imputé pour le prêt sans intérêt, le calcul des intérêts imputés est basé sur l'hypothèse que l'Administration aura un niveau d'occupation plus élevé que 50 % après 2019, utilisant un taux d'actualisation de 3 %.	(499,263)	(586,763)
	<b>16,646,466</b>	<b>17,553,545</b>
Moins : portion arrivant à échéance au cours de l'année	1,345,807	1,003,640
	<b>15,300,659 \$</b>	<b>16,549,905 \$</b>

Les remboursements du capital de la dette à long terme pour les cinq prochaines années sont dus comme suit:

2019	1,345,807 \$
2020	1,147,528
2021	1,179,399
2022	1,194,990
2023	1,119,101

## 8. Engagements

### Frais reliés au revenu brut

Afin de maintenir les lettres patentes en règle, l'Administration est tenue de payer annuellement au Ministre des Transports des frais basés sur les revenus bruts de l'exercice.

# POINTS FORTS 2018

## UNE ANNÉE RECORD !



L'année 2018 détient le nouveau record au chapitre du tonnage traité en une année au Port de Belledune! Le tonnage total traité a atteint le niveau inégalé et astronomique de 2,9 millions de tonnes, soit l'équivalent d'environ 16 355 baleines bleues!

2.9 millions TM=  x 16,355

### Protocole de relations, d'engagement et de consultation

Le 31 mai 2018, le Port de Belledune, de concert avec huit collectivités des Premières Nations de la région, a officiellement signé le Protocole de relations, d'engagement et de consultation. Étant donné que les installations du Port sont situées sur des terres traditionnelles micmaques qui n'ont pas été cédées, le Port s'est engagé à consulter ses voisins des Premières Nations et à collaborer de façon significative avec eux dans le cadre de tout projet mis en oeuvre au Port. Les Micmacs sont considérés comme des partenaires par le Port et le protocole vise à continuer d'établir des relations constructives avec eux, de collaborer pour trouver des solutions et de partager les connaissances nécessaires pour accroître les responsabilités sociales, les responsabilités environnementales et la prospérité économique dans la région.



### Juillet 2018

Non seulement 2018 a été l'année où le tonnage traité a été le plus élevé au Port, mais un mois en particulier détient maintenant le nouveau record au chapitre du tonnage traité en un seul mois. Le mois de juillet 2018 a accueilli des navires comme le Western Lucrezia, qui transportait de la perlite, et le Federal Caribou, qu'on voit ici, qui transportait des granules de bois. Au total, 402 172 tonnes métriques ont été traitées au cours du seul mois de juillet. Le mois qui détient le record précédent est celui de juin 2009, au cours duquel un total de 381 029 tonnes métriques ont été traitées.

### 50 années de croissance et de prospérité

Le Port de Belledune a aussi célébré son 50<sup>e</sup> anniversaire en 2018. Construit en 1968 pour répondre d'abord aux besoins de ce qui était alors la fonderie Noranda, le Port a parcouru beaucoup de chemin depuis 50 ans. Le Port a pris énormément d'expansion en termes de marchandises, de clients et de projets pris en charge; en effet, il est maintenant doté de quatre terminaux entièrement fonctionnels, d'espaces de stockage de vrac liquides, de gares de manutention, d'entrepôts et d'une installation de fabrication modulaire.

The port celebrated the anniversary in several ways throughout the year including a logo unveiling and kick off event, features in magazines and newspapers, a Family Day event highlighting a 50-year partnership with Brunswick Smelter, and the annual golf tournament highlighting a 20 year partnership with Quebec Stevedoring Ltd. – Eastern Division.



### Capitaine Goodman: 20 ans

Au cours de l'année 2018, on a aussi souligné le travail d'un employé précieux et infatigable de l'APB : Wynford Goodman. Cette année, Wynford franchit l'étape des 30 ans de service dans l'industrie maritime et, plus précisément, l'étape des 20 ans de service au sein du Port de Belledune.

Un souper spécial a eu lieu en juin 2018 en l'honneur de Wynford, et il a célébré en compagnie de ses amis, de sa famille et de ses collègues.

### Danika Keeley, première présidente du conseil d'administration

Il avait été annoncé en juillet 2018 que Danika Keeley succéderait à Barry Kyle et qu'elle serait la prochaine présidente du conseil; elle est ainsi devenue la première femme à occuper ce poste au sein de l'APB. Elle avait déjà de l'expérience en tant qu'administratrice au sein du conseil, mais elle était prête à assumer un rôle différent. Elle fera profiter l'APB d'une expérience en planification des affaires, en gestion financière et en gestion des ressources humaines ainsi que de compétences pointues en marketing. Elle aidera le Port à atteindre son objectif de croissance durable et à parfaire son rôle de moteur économique clé dans la région.

